



Fiche d'inscription Formation continue

1. ETAT CIVIL

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : N° de licence :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel (EN MAJUSCULE) :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

Numéro d'affiliation et club d'appartenance :

2. DATES & THEMATIQUES (veuillez cocher une session au choix)

☐ **Lundi 10 et Mardi 11 Mai 2021** *La Préformation
Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis*

☐ **Lundi 07 et Mardi 08 Juin 2021** *Préparation Athlétique
Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis*

**La Ligue se réserve le droit de modifier les modalités pratiques (présentiel, visioconférence ou format hybride) et/ ou les thématiques de ces sessions, suivant l'évolution de la situation sanitaire.*

Coût : 144,00* comprenant les frais administratifs et pédagogiques
(Déjeuner offert par la Ligue de Paris Ile-de-France)

**Modifications tarifaires dues à l'évolution des dispositifs réglementaires imposés (harmonisation de la tarification de la formation au niveau national).*



Fiche d'inscription Formation continue

3. CONDITIONS & FINANCEMENT

Le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée et conditionnées à l'envoi d'un chèque de 144 euros **libellé à l'ordre de la Ligue de Paris Ile de France de Football accompagné de ce dossier d'inscription complété et signé à l'adresse suivante : LPIFF – IR2F - Domaine de Morfondé, 77270 Villeparisis.** Un virement bancaire est également possible ; Voir RIB ci-dessous; le libellé doit impérativement mentionner : Nom de la formation + Lieu de formation + Nom du stagiaire. Ex : ConnaissancedesoiMorfondéDupont

Vous trouverez ci-dessous un rappel du barème concernant les annulations et les absences :

Annulation dans les 72h (avec justificatifs)	Annulation dans les 72h (sans justificatifs)	Absent le jour du stage (avec justificatif)	Absent le jour du stage (sans justificatif)	Abandon pendant le stage (justifié)	Abandon pendant le stage (non justifié)
Frais d'inscription retenus	Frais d'inscription + frais d'hébergement et de restauration	Frais d'inscription + frais d'hébergement et de restauration	Totalités des coûts	Coûts des prestations dispensées	Totalités des coûts

En transmettant le dossier de candidature, vous déclarez avoir pris connaissance des conditions précisées ci-dessus et les acceptez sans réserve

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

☐ Je vais payer personnellement ma formation.

Précisez : coût total ☐ coût partiel ☐

☐ Le club finance ma formation ; compléter l'autorisation ci-dessous :

Précisez : coût total ☐ coût partiel ☐

AUTORISATION

Je soussigné Mme/M.

Qualité (entourez) Président(e), secrétaire, trésorier(e)

Du club :

Adresse du club :

déclare que le club prendra la charge financière de la participation de Madame / Monsieur à la formation ci-dessus référencée

À :, le

Signature et Tampon du club

Moyen de paiement utilisé :

☐ Chèque, à l'ordre de **la Ligue Paris Ile-de-France de football**

☐ Virement bancaire : **IBAN : FR76 3006 6101 5100 0204 3180 154**

Code BIC : CMCIFRPP

Libellé : Nom de la formation + Lieu de formation + Nom du stagiaire

Ligue Paris Ile-de-France de Football

5 Place de Valois, 75001 Paris

Mail: formations@paris-idf.fff.fr - Web : <http://paris.idf.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11753285075 auprès du préfet de la région

Siret n° 302 981 279 00011 - Code NAF : 93.19Z



Fiche d'inscription Formation continue

4. ATTESTATION D'ENGAGEMENT & D'HONORABILITÉ

Je soussigné(e) :

- M'engage à respecter les prescriptions et directives de l'Organisme de formation pendant toute la durée du stage et à respecter le Règlement Fédéral de la Formation, le Règlement Intérieur et le Conditions Générales de Vente en vigueur.
- Déclare dégager l'Organisme de formation de toute responsabilité en cas de dommages matériels ou vol subis par les stagiaires (détérioration, destruction ou disparition d'un bien).
- Atteste sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité visées à l'article L. 212-9 du code du sport et rappelées ci-dessous :

« I.- Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de [l'article L. 212-1](#) à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus :

1. Au paragraphe 2 de la section 1 du chapitre II du titre II du [livre II du code pénal](#) ;
2. Au paragraphe 2 de la section 3 du chapitre II du titre II du livre II du même code ;
3. À la section 4 du chapitre II du titre II du livre II du même code ;
4. À la section 1 du chapitre III du titre II du livre II du même code ;
5. À la section 2 du chapitre V du titre II du livre II du même code ;
6. À la section 5 du chapitre VII du titre II du livre II du même code ;
7. Aux [articles L. 3421-1 et L. 3421-4](#) du code de la santé publique ;
8. Aux [articles L. 232-25 à L. 232-29](#) du présent code ;
9. À [l'article 1750](#) du code général des impôts.

II.- En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. »

- Autorise l'Organisme de formation, lors de ma présence sur les lieux de la formation, à prendre, utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos me représentant ainsi qu'à exploiter ces clichés en partie ou en totalité, à des fins professionnelles, pédagogiques, publicitaires ou informatives dans le cadre des formations sur les supports de communication (Site Internet, réseaux sociaux, journaux, plaquettes de communication, brochures d'information, flyers). Cette autorisation est consentie à titre gracieux et pour une durée de cinq ans exploitée par la Ligue et l'IR2F dans le monde.
- Atteste sur l'honneur être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il serait salarié.
- M'engage à régler le montant des frais pédagogiques dans les conditions prévues par les conditions générales de vente.

Fait à le

Signature de l'intéressé(e)

et/ou signature du club